



Fédération
Syndicale
Unitaire



78 Rue Lecourbe – 75015 PARIS

☎ 01 44 38 35 13

☎ 01 44 38 35 80

☎ 01 44 37 00 38

✉ syndicat.snu-tef@snu.travail.gouv.fr

Web : <http://www.snuteffsu.org>

Le 17 juin 2008, plus fort que le 22 mai!

Pour la défense de nos retraites :

Le 22 mai dernier, nous étions des milliers dans les rues pour clamer haut et fort notre attachement au régime de retraites par répartition, notre refus d'un nouvel allongement de la durée de cotisation et notre exigence d'un retour aux 37,5 annuités de cotisations.

La FSU, avec des millions de salariés, refuse :

- ▶ un système de retraite à deux vitesses : le développement de l'épargne retraite pour ceux qui le peuvent et l'assistance minimale pour les autres.
- ▶ de nouvelles dégradations avec un nouvel allongement de la durée de cotisation.

Contre la paupérisation des retraités, elle défend d'autres choix : ceux de la solidarité entre les générations et les professions, grâce à la répartition.

Ces choix nécessitent un meilleur partage des richesses, en consacrant aux retraites une part des gains de productivité acquis par le travail des salariés

Ces revendications n'ont rien d'utopique, c'est une question de choix de société.

OUI à la répartition, OUI à la solidarité entre générations et professions !

NON au catastrophisme, NON à la poursuite de la réforme Fillon !

Pour la défense de la réduction du temps de travail :

Après le 22 mai,, non seulement le Gouvernement est resté sourd à nos revendications, mais il poursuit son entreprise généralisée de destruction des droits des travailleurs en s'attaquant cette fois de manière frontale aux 35 heures. Le projet du gouvernement est en effet de donner la possibilité de négocier entreprise par entreprise le contingent annuel d'heures supplémentaires, ainsi que le niveau des majorations et repos compensateurs, il supprime par la même occasion la demande d'autorisation à l'inspecteur du travail pour dépasser le contingent et banalise le recours au forfait annuel.

Les conséquences directes de ce projet sont multiples:

- *c'est une remise en cause d'un acquis social fondamental, utile à l'ensemble de la société par le temps libre qu'il a contribué à dégager et par les emplois qui ont été créés*
- *c'est l'individualisation du régime de durée du travail des salariés (par entreprise et par individu)*
- *c'est un affaiblissement énorme des règles collectives, de la force de la loi, de la place de la convention collective, c'est la notion même de durée légale du travail qui est vidée de son sens.*
- *c'est l'introduction du " travailler plus pour gagner moins "*
- *c'est la perspective du maintien d'un niveau élevé de chômage, facteur également de pression sociale sur tous les salariés.*

Nul doute que cela annonce la fin des 35 heures pour la Fonction Publique !

Il est donc indispensable que les agents de la Fonction Publique se mobilisent fortement, aux côtés des salariés du privé, en participant massivement aux manifestations organisées le 17 juin 2008 !

Voici ci-dessous l'appel à la journée d'action du 17 juin émanant de la FSU, de l'UGFF CGT et de Solidaires :

Le 17 juin, toutes et tous dans l'action !

Les organisations syndicales de la Fonction publique d'Etat soussignées appellent à faire de la journée d'action du 17 juin un nouveau temps fort de mobilisation pour :

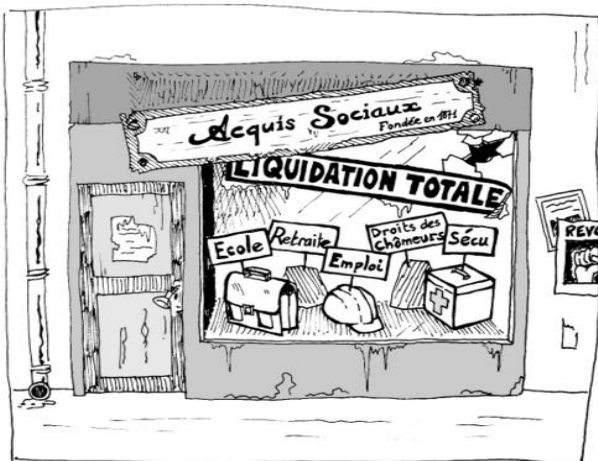
► **La défense d'une retraite solidaire.** Le 17 juin fait suite à l'initiative du 22 mai 2008. Depuis, le gouvernement n'a apporté aucune nouvelle réponse. Nous affirmons notre attachement à la retraite par répartition et dénonçons la volonté forcenée du gouvernement d'imposer l'allongement à 41 annuités de la durée de cotisation, allongement qui ne règlera en rien l'enjeu du financement des retraites.

► **L'opposition à la déréglementation du temps de travail.** En imposant une série de mesures touchant aux forfaits, aux repos compensateurs, à l'organisation du temps de travail, le gouvernement permet une plus grande flexibilité, donne plus de pouvoir aux employeurs pour l'imposer. Cela peut avoir des conséquences sur les conditions de vie et de travail des salariés alors que les compensations pour heures supplémentaires vont être réduites.

► **Pour une Fonction publique et des services publics de progrès social au service de la population, qui nécessite :**

- un véritable débat démocratique sur la réforme de l'Etat et de la Fonction publique en partant des besoins de tous ;
 - un emploi public, statutaire et qualifié, permettant des services publics de qualité accessibles sur l'ensemble du territoire ;
 - l'amélioration du statut du fonctionnaire qui garantit la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents dans l'exercice de leurs missions ;
 - un développement de la mobilité choisie qui s'oppose à la mobilité subie et l'abandon du recours à l'intérim.
- l'augmentation du salaire indiciaire et des pensions

Les organisations signataires appellent les personnels à assurer la réussite de cette journée en participant massivement aux manifestations et aux grèves.



La mobilisation doit continuer contre la casse de tous les acquis sociaux, bien commun des salariés!

Toutes et tous aux manifestations du 17 juin !

Pour y aller, utilisons les RTT, les récupérations d'heures, des chèques ½ journée,...